



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 07 décembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 novembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER et M. BOICHE avaient donné respectivement procuration à Mme DUQUE et M. BOURDOUNE.

Excusés : M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2023-143 : IMMEUBLE RUE DU GRAND MARCHÉ : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER) :

Compte tenu de dépenses complémentaires principalement liées désamiantage du bâtiment, Monsieur le Maire expose à l'assemblée le plan de financement actualisé de l'opération. L'adoption d'un nouveau plan de financement, plus proche de la réalité des dépenses, permet notamment d'optimiser la demande de subvention au titre du FEDER.

Le plan de financement actualisé est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux de démolition	113 145,00	FEDER (60%)	73 374,00
Maitrise d'œuvre	6 500,00		
Etudes	1 000,00		
Divers (démantèlement cuve à fioul, traitement des espèces envahissantes...)	1 645,00		
Aléas		Autofinancement (40%)	48 916,00
TOTAL Dépenses	122 290,00	TOTAL Recettes	122 290,00

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE le plan de financement de l'opération tel que présenté en Conseil Municipal ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention au taux maximum.

Suivent les signatures.
